

## Compte-Rendu de la visioconférence avec la mairie

04 mai 2020

Présent : David Ros, Mme Delamoye, M. Missenard, Mme Benichou, RPE des écoles d'Orsay dont Christèle Aubry pour Mondétour

Le maire et son équipe ont souhaité échanger avec un représentant des parents d'élèves de chaque école de la commune d'Orsay au sujet de la reprise des écoles lors du déconfinement. L'objectif de cette réunion était de présenter le déroulement du déconfinement sur la commune et de répondre à nos questions. La mairie fonctionnant en mode dégradé et des réunions ayant encore lieu cette semaine avec les directeurs des écoles et l'IEN mercredi, un certain nombre de points sont encore à l'étude. Une nouvelle réunion nous a été proposée le lundi 11 Mai, réunion à laquelle je serai présente.

M. Le maire nous a expliqué qu'il avait fait une demande de report de la reprise avec 325 autres maires car le protocole sanitaire est très strict et difficilement réalisable dans le temps imparti, à savoir avant le 11 Mai.

La commune a donc décidé que la reprise de l'école débiterait le jeudi 14 Mai pour les premiers groupes constitués sur les niveaux de GS/ CP/ CM2 afin que des concertations puissent avoir lieu entre les agents communaux et les enseignants entre le 11 et le 14 Mai.

L'objectif de la commune est de mettre tout en œuvre pour un démarrage dans de bonnes conditions le 14 Mai en respectant le protocole sanitaire très strict.

Suite à une question posée, la mairie fait savoir qu'elle n'a pas de position particulière sur la reprise ou non de l'école. Elle met en place les mesures nécessaires afin que les écoles soient ouvertes au prorata des possibilités d'accueil des enfants en respectant le protocole sanitaire.

### Calendrier sur Orsay :

Du 14 au 25 Mai, les jours de classes pour ces 3 niveaux seront le 14, le 15, le 18 et le 19 Mai. A partir du 25 Mai, l'ensemble des classes reprendraient l'école, toujours sur base du volontariat.

D'après M. le maire, le texte du Grenelle indique que le 2 juin l'ensemble des élèves reprendraient tous les cours en ½ effectif. Ce point reste à éclaircir car les RPE ont compris suite à la réunion avec l'IEN que le volontariat serait jusqu'au 4 juillet.

Les jours de classe en présentiel seront les lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à la fin d'année pour permettre la rotation des groupes.

Il n'y aurait donc pas de présentiel le mercredi.

Concernant les groupes, ils seraient :

- En maternelle : constitué de 10 enfants maximum par classe chargées
- En élémentaire : constitué de 15 enfants maximum par classe

La rotation en élémentaire sera plus facile qu'en maternelle de part le nombre d'enfants par groupe et les effectifs totaux des classes.

Les écoles restent en charges de définir les groupes donc de faire les sondages.

De même, les écoles choisiront le type de rotation à savoir :

Groupe A lundi mardi Groupe B jeudi vendredi ou

Groupe A lundi jeudi Groupe B mardi vendredi

Pour Orsay, M. le maire et M. Missenard pensent que le protocole est réalisable sur l'ensemble des écoles après discussion avec les directeurs/trices.

Suite à cette première période du 14 au 25 Mai, un bilan sera fait en concertation avec les écoles pour évaluer ce qui a bien fonctionné et ce qu'il est encore possible d'améliorer.

La reprise est sur la base du volontariat : à voir avec les écoles quelles sont les modalités pour inscrire ou retirer son enfant et le délai de prévenance pour ne pas perturber les groupes constitués et faciliter l'accueil des enfants par les enseignants. D'où la nécessité de répondre au sondage des enseignants ?

Pendant le confinement : 4 bébés ont été accueillis en crèche et 13 enfants en maternelle et élémentaire confondus sur l'école du centre. Le retour montre que les gestes barrières sont très difficiles à appliquer pour les plus petits.

Concernant le savon :

La mairie dispose de stock et veille à l'approvisionnement régulier des écoles

Le gel hydroalcoolique est en réflexion pour l'entrée à l'école, la question est ouverte, mais surtout pour les adultes.

Concernant la restauration, elle a continué pendant le confinement pour l'accueil des enfants des soignants et continuera avec le déconfinement.

Pour Mondétour, ce ne sera sûrement pas en self pour l'élémentaire mais des plateaux posés sur les tables. A confirmer. Une fois son repas terminé, l'enfant déposera son plateau sur un chariot. La table sera nettoyée par le personnel périscolaire en charge de la cantine pour accueillir un nouvel élève.

Concernant le nettoyage, il est déjà obligatoire chaque jour. Donc cela ne change en rien pour la constitution des groupes A et B en mode lundi /jeudi vs mardi/vendredi.

Le service entretien dispose de produit virucide comme ce qui était déjà le cas avant cette période.

Le nettoyage complet des écoles sera fait avant le 14 Mai selon le protocole en vigueur.

Concernant le périscolaire :

Il reste encore à définir la capacité d'accueil au regard du personnel et des locaux de chaque école. Donc une évaluation du % d'animateurs disponibles doit être faite.

Mais l'accueil sera limité à la capacité d'accueil de l'école.

Mme Delamoye nous explique que le personnel périscolaire ne pourra pas aider les enseignant(e)s en journée, dû entre autres au temps de travail. Certains animateurs assureront également en journée l'accueil des enfants des agents communaux et ne seront pas disponibles.

Il est également compliqué de mettre en place un moyen de garde pour les parents (même pour les familles monoparentales) qui en auraient besoin en dehors des jours de classe de leur enfant.

Le périscolaire proposerait des activités différentes sans l'utilisation des gymnases (réponse à définir encore).

Le sport serait possible uniquement en extérieur et sans matériel.

Les temps d'étude ne seront plus assurés jusqu'à la fin d'année.

Pour effectif théorique de ½ classes et animateurs toujours. Dans la mesure du possible, les groupes resteront les mêmes que sur le temps scolaire afin de limiter le brassage des élèves.

L'accueil serait sur le temps du midi pour la cantine et du soir en gardant les mêmes fourchettes horaires qu'actuellement donc de 15h30 à 18h30 sans possibilité d'élargir ces horaires même si certains parents auront des horaires décalés avec les entreprises pour limiter l'affluence dans les transports en commun.

Il n'y aura probablement plus d'accueil le matin entre 7h30 et 8h30.

Il y aura une souplesse pour les inscriptions périscolaire déjà en place.

Les parents auront la possibilité de récupérer leur enfant à l'heure du déjeuner s'ils ne souhaitent pas que leur enfant déjeune à la cantine ou bien le soir à 15h30 sans être facturés. Il faudra tout de même prévenir à l'avance les coordinatrices de chaque école.

Il a été proposé d'utiliser le portail famille pour des inscriptions. Les modalités seront examinées plus tard.

Concernant le nombre d'enfant prioritaires versus non prioritaires volontaires pour retourner à l'école, la mairie n'a pas de visibilité et ne peut donc pas indiquer de combien de places disponibles disposent les écoles pour accueillir les enfants « non prioritaires ».

La réunion de mercredi devrait permettre de préciser cela entre autres.

Concernant le nombre d'enseignants présents, la mairie n'a pas de réponse à nous fournir à ce jour.

#### Divers :

Pas d'info pour le CESFO pour l'instant. La mairie va se renseigner.

Mais il n'est pas envisagé de mise en place alternative pour les élémentaires pour l'été.

Covid sur Orsay : à cette période, 2/3 décès avaient été enregistrés les années précédentes mais il y a eu un pic triple sur une seule semaine pendant le confinement. Selon la mairie, peu de décès et seulement connaissance d'1 dame Covid+.

Le département est peu touché et fait partie d'un des départements d'accueil de malades.

Ce qui suggère peut-être, selon M. Missenard, un retour rapide en zone verte.

Réaménagement du mobilier des classes évoqué pour enlever notamment les jouets en maternelle.

Les écoles pourront utiliser les différentes entrées/sorties marquées au sol pour assurer la fluidité aux abords de l'école.

Un psychologue de crèche peut venir discuter avec enseignant stressé par la situation.

En cas de contamination d'une personne, la responsabilité n'est pas attribuée cette personne contaminée à partir du moment où toutes les conditions sanitaires ont été mise en place.